

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-neuf, le 7 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Emmanuelle PY, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Jean Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Josette BESSE, Laurent BROCHET, Anissa BRIKH, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, André HELLE, Bernard LIAIS, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE à Jean RACINE, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Christine DEL PIE à Jacques DEAS, Gérard FESSELET à Jean Louis HOTTLET, Sophie GUYON à Christian RAYOT, André HELLE à Pierre OSER, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 28 février	Le 28 février	En exercice	41
		Présents	29
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Robert NATALE est désigné.

2019-02-04 Vote du DOB-Service Assainissement Collectif sur la base d'un rapport

Rapporteur : Christian RAYOT

Notre collectivité a fait le choix significatif de maîtriser progressivement mais de manière intégrale sa compétence assainissement. Depuis mi-2016, l'ensemble de sa compétence est géré en régie.

Les éléments marquants de 2018

L'année 2018 a été marquée par la réalisation :

- de travaux sur les réseaux : mise en séparatif de réseaux sur Joncherey (rue d'Alsace), sur Courtelevant (secteur Nord de la commune) et sur Delle (quartier du collège),
- des travaux de réduction des eaux claires parasites arrivant à la station d'épuration de Grandvillars par la mise en place de clapets anti-retours,
- d'études de maîtrise d'œuvre : création d'une station et de réseaux sur les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne, réhabilitation de la station d'épuration sur Beaucourt avec création d'un bassin d'orage, mise en séparatif de réseaux sur Florimont (tranche 1) et sur Beaucourt (secteur Fonteneilles).

Etat de la dette

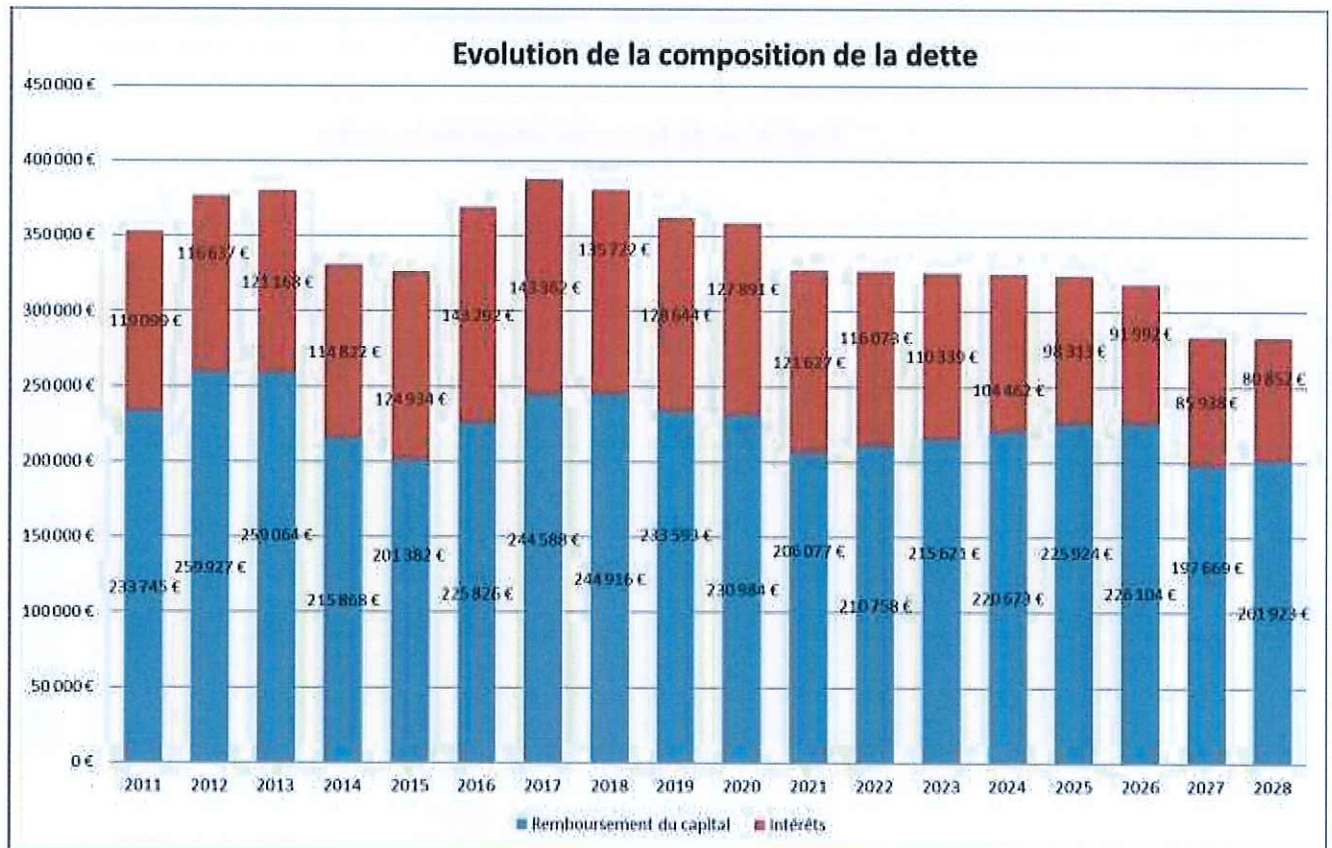
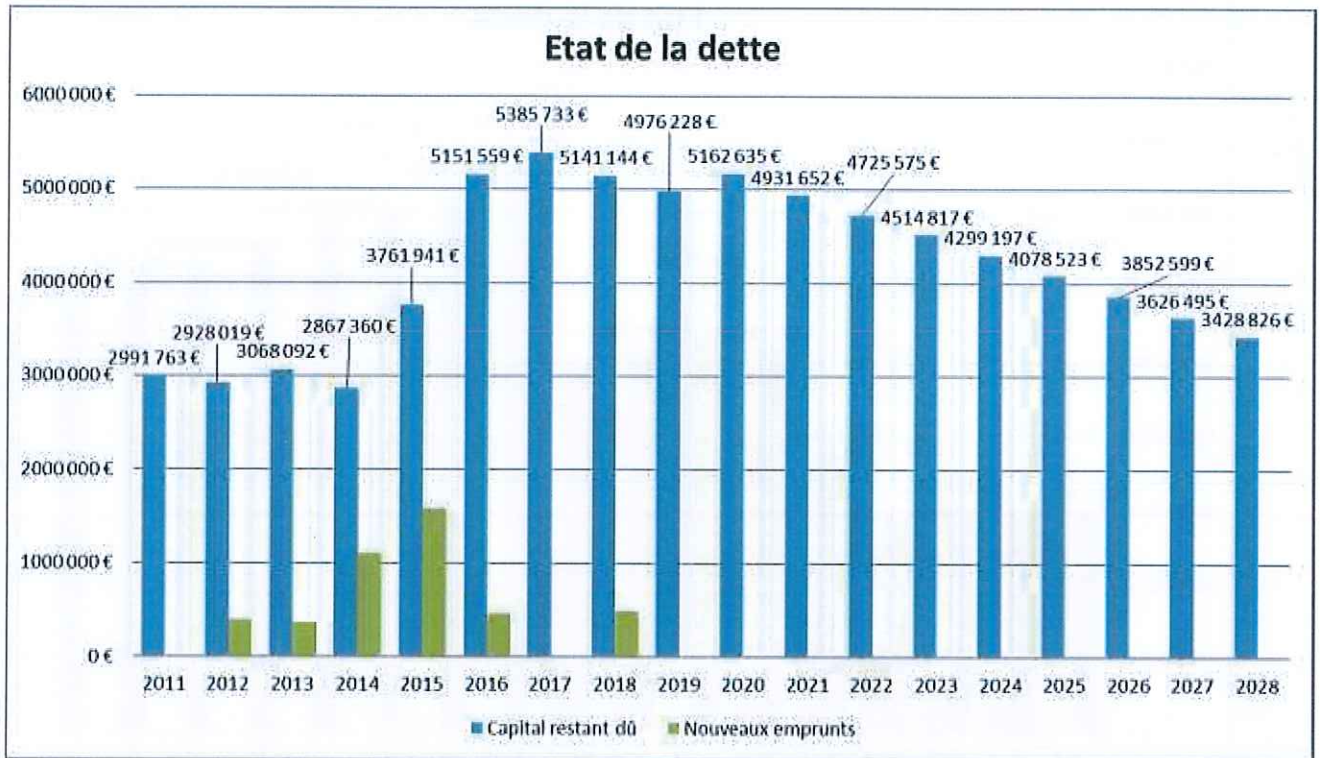
Le capital restant à rembourser en 2019 est de 4 976 000 euros, contre 5 141 000 euros en 2018. Le capital restant dû est composé de 3 930 000 euros en taux fixe, 1 050 000 euros à taux révisable et 161 000 euros en taux variable.

Le montant des annuités d'emprunts est de 362 000 euros sur 2019. Il diminuerait jusqu'en 2021 (327 000 euros), si aucun nouvel emprunt n'était contracté.

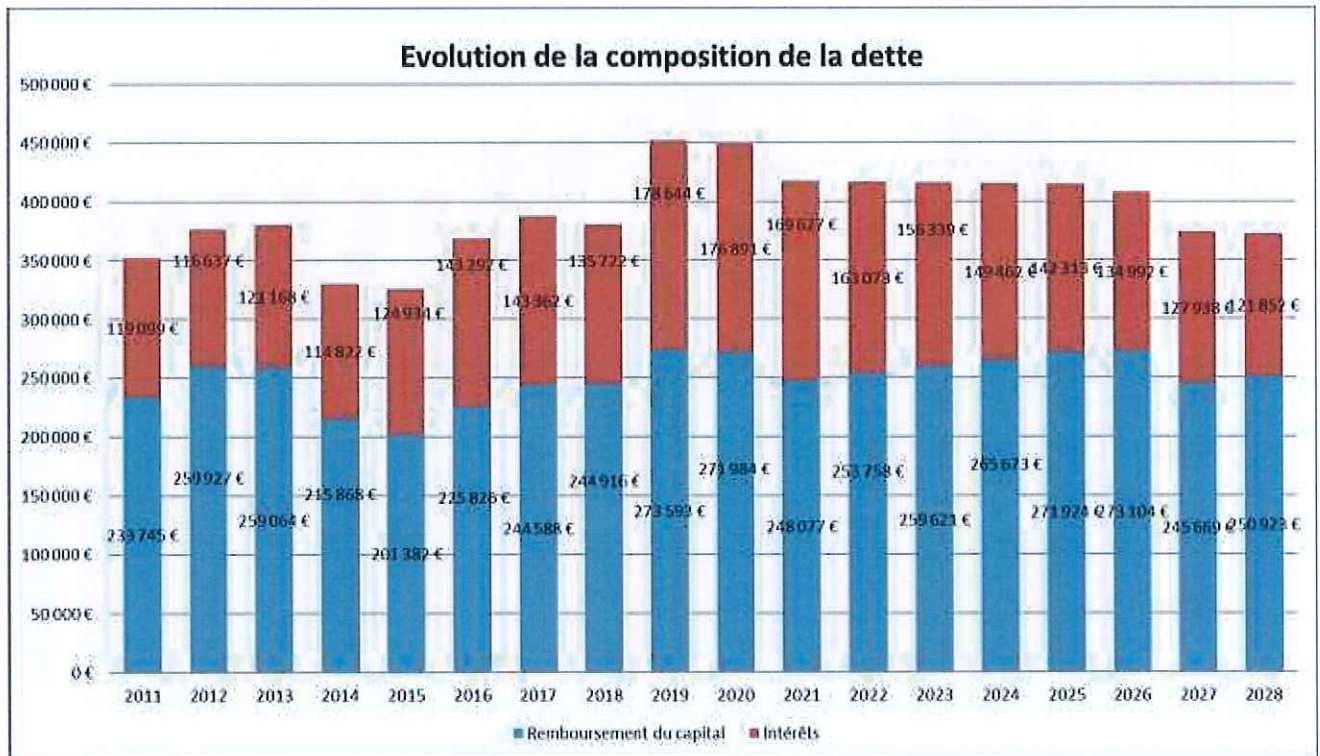
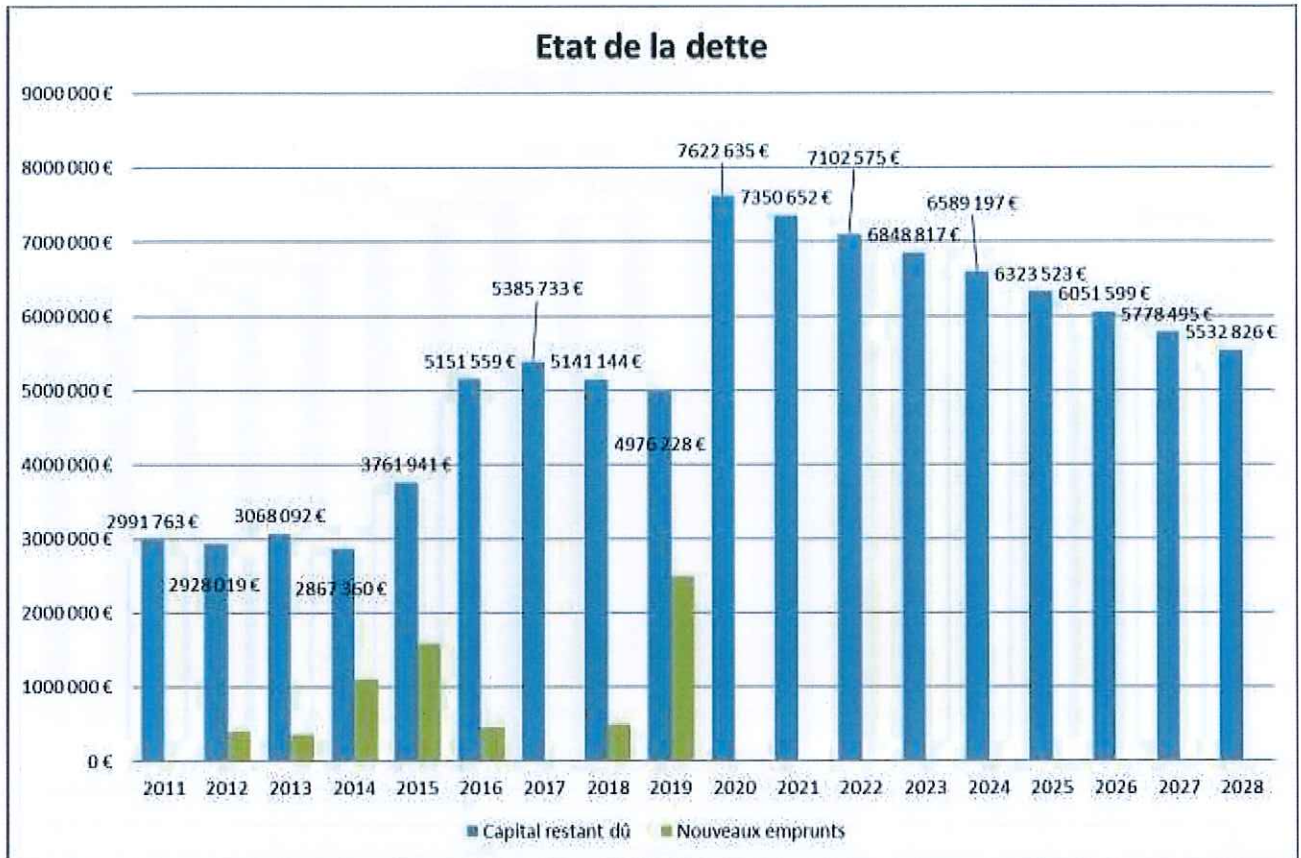
Il est envisagé en 2019 de faire appel à l'emprunt pour engager les travaux programmés, environ 2 500 000 euros (fonction des aides qui seront attribuées de l'Agence de l'Eau). Le recours à l'emprunt représente des annuités supplémentaires d'environ 90 000 euros.

A noter que l'essentiel des travaux programmés dans le budget 2019 sera réalisé sur 2 ans (2019-2020). L'emprunt proposé couvrira les besoins de financement sur ces deux années.

Etat de la dette actuelle



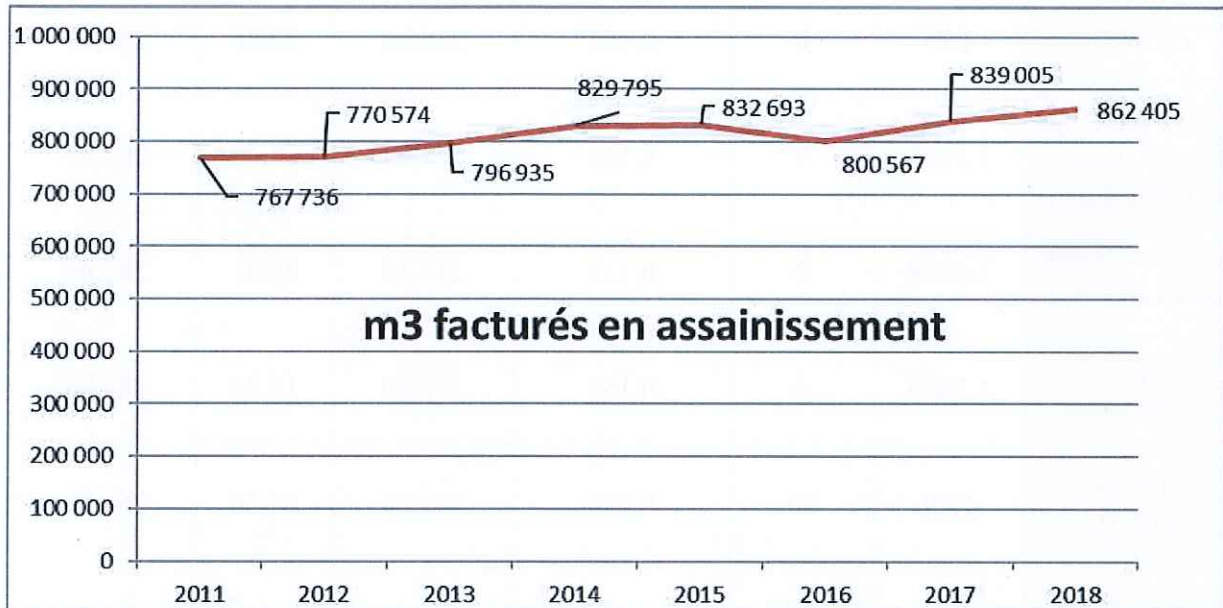
Etat de la dette intégrant l'emprunt de 2019 (2 500 000 euros)



Évolution des recettes : redevance

Sur les communes en assainissement collectif, le nombre de m³ facturé en assainissement est en diminution sur les 5 dernières années, d'environ 1,5 % par an.

Cette baisse a cependant été atténuée en raison de l'intégration de nouvelles communes et de l'augmentation de la collecte des eaux usées dans certaines communes (Bretagne, Croix, Florimont et Courtelevant notamment), et une hausse des consommations durant la période de sécheresse. Il est d'environ 860 000 m³ en 2018.



☞ Nous pouvons donc envisager les volumes d'eau vendus pour 2019 aux abonnés de l'ordre de 840 000 m³

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Conseil Communautaire a défini un prix unique de la redevance assainissement à 1,75 euros/m³.

La redevance représenterait alors une recette de 1 470 000 euros en 2019.

S'ajoute 0,15 euros/m³ pour la redevance modernisation des réseaux de collecte prélevée pour le compte de l'Agence de l'eau (0,155€ en 2018).

La TVA appliquée est à 10%.

Tableau comparatif du coût de l'assainissementCoût annuel par abonné basé sur une consommation de 120 m³ par an (ratio national)

Collectivités	Prix du mètre-cube en € HT	Prime fixe en € HT par compteur	Redevance modernisation réseau de collecte en € HT	Coût annuel sur la base de 120 m ³ en € HT	Montant TVA (à 10 %)	Coût annuel sur la base de 120 m ³ en € TTC
CCST	1,75	0	0,155	228,60	22,86	251,46
Moyenne nationale (10 000 – 50000 hab) (taux 2015)	1,7995	0	0,155	234,54	23,45	257,99
Moyenne nationale (taux 2015)	1,6708	0	0,155	219,10	21,91	241,00
PMA (Montbéliard)	1,2833	0	0,155	172,60	17,25	189,86
Grand Belfort (Belfort)	1,70	20	0,155	242,60	24,26	266,86
CCVS (ex-Pays sous vosgien)	3,95	0	0,155	492,60	49,26	541,86
CCVS (ex- Haute Savoureuse)	1,63	66	0,155	280,20	28,02	308,62

Les investissements 2018

Les investissements 2018 ont été marqués par :

- la finalisation de l'étude sur le fonctionnement hydraulique du réseau et de la station d'épuration de Faverois (13 000 € HT).
- les travaux pour un montant de 1 233 000 euros (dont 37 000 euros d'aide de l'Agence de l'Eau + 164 000 euros de DETR) :
 - finalisation de la station d'épuration de Florimont et de son réseau de transfert (25 000 euros HT),
 - finalisation des travaux de mise en séparatif sur Fêche l'Eglise (29 000 euros HT),
 - mise en séparatif de réseaux sur Joncherey, rue d'Alsace (256 000 euros HT),
 - mise en séparatif de réseaux sur Delle, secteur du collège (401 000 euros HT),
 - mise en séparatif de réseaux sur Courtelevant, secteur Nord (368 000 euros HT),
 - réduction des eaux claires parasites par des clapets anti-retours (57 000 euros HT),
 - remplacement du dégrilleur de la station d'épuration de Grandvillars (63 000 euros HT),
 - maîtrise d'œuvre pour la création d'une station et de réseaux sur les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne (25 000 euros HT),
 - maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration sur Beaucourt (15 000 euros HT),
 - maîtrise d'œuvre pour les mises en séparatif du quartier du collège à Delle, de la rue d'Alsace à Joncherey et d'une première tranche de travaux sur Courtelevant (19 000 euros HT).

Rappel des investissements sur les 6 dernières années (2013-2018)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Investissement annuel en euros HT	280 000	492 000	512 000	1 438 000	1 396 000	2 710 000	1 484 000	1 246 000

Une image du compte administratif 2018

Les premières projections laissent apparaître pour l'année 2018 :

- A la **section de fonctionnement**, un résultat d'exercice excédentaire à hauteur de 367 000 euros et un résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de 1 022 000 euros.
- A la **section d'investissement**, un déficit de 257 000 euros pour 2018 et un déficit de 144 000 euros en incluant l'excédent reporté 2017.
- Des **restes à réaliser** excédentaires à hauteur de 507 000 €.

☞ **soit un excédent global fin 2018 s'établissant à hauteur de 1 444 000 € en y intégrant les restes à réaliser.**

Un emprunt de 500 000 euros a été contracté pour faire face aux dépenses d'investissement.

Envoyé en préfecture le 11/03/2019

Reçu en préfecture le 11/03/2019

Affiché le



ID : 090-249000241-20190307-2019_02_04-BF

	Résultats 2018	Résultats 2017 reportés	Tous exercices confondus		inscrire en investissement au budget 2019
Fonctionnement	367 002,76 €	655 278,34 €	1 022 281,10 €	Dépenses	315 215,83 €
Investissement	-257 495,86 €	112 781,09 €	-144 714,77 €	Recettes	881 417,00 €
Total cumulé			1 443 767,50 €		

Les grandes lignes du Budget primitif 2019**En fonctionnement****Les dépenses 2019 – 3 143 000 euros****Charges à caractère général et frais de personnel représentent 1 067 000 € dont :**

-frais du personnel affecté par la CCST	407 000 €
-marché de travaux, entretien, réparation	340 000 €
-analyses et études	10 000 €
-contrat de gestion des boues	80 000 €
-énergie	120 000 €
-charges de gestion	110 000 €

Impôts et taxes dont

- redevance pollution (Agence de l'Eau)	140 000 €
---	-----------

Charges financières (intérêts d'emprunts)	181 000 €
--	-----------

Dotations aux amortissements	790 000 €
-------------------------------------	-----------

Dépenses imprévues	15 000 €
---------------------------	----------

Admissions non valeurs	15 000 €
-------------------------------	----------

Charges exceptionnelles	205 000 €
--------------------------------	-----------

(participation raccordement Fêche l'Eglise sur PMA / dépollution bassin)

Provisions pour risques	30 000 €
--------------------------------	----------

Virement section investissement	700 000 €
--	-----------

Les recettes 2019 – 2 347 000 euros

Vente d'eau et travaux aux abonnés	1 470 000 €
---	-------------

Travaux facturés aux abonnés	55 000 €
-------------------------------------	----------

Redevance modernisation des réseaux de collecte	140 000 €
--	-----------

Participation assainissement collectif	75 000 €
---	----------

Participation des particuliers pour branchements	207 000 €
---	-----------

Courtelevant

Prime épuration (Agence de l'Eau)	75 000 €
--	----------

Participation communes extérieures...	55 000 €
--	----------

Amortissement subventions	270 000 €
----------------------------------	-----------

☛ Le déficit de l'année 2019 de 796 000 € est compensé par l'excédent 2018 de 877 000 €, d'où un excédent de 81 000 €.

En Investissement

Les dépenses 2019 – 6 654 000 euros

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

– pour le remboursement d'emprunts en capital,	284 000 €
– pour l'amortissement des subventions,	270 000 €
– pour les opérations patrimoniales,	250 000 €
– pour couvrir les restes à réaliser,	315 000 €
– pour les immobilisations en cours	100 000 €

Les restes à réaliser concernent principalement :

- la mise en séparatif sur Courtelevant	18 000 €
- la réparation de la vis de relevage de la station d'épuration de Grandvillars	45 000 €
- le solde des travaux sur la station d'épuration de Florimont	100 000 €
- la maîtrise d'œuvre du projet d'assainissement sur Froidefontaine, Brebotte et Grosne	120 000 €
- la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration de Beaucourt	22 000 €

Les travaux à engager sur 2019 représentent 5 435 000 euros dont :

- la mise en séparatif du quartier des Fonteneilles à Beaucourt,	290 000 €
- la mise en séparatif d'une première tranche de travaux sur Florimont,	700 000 €
- le lancement de la réhabilitation de la station d'épuration de Beaucourt et la création d'un bassin d'orage en amont	2 260 000 €
- la création de la station d'épuration de Froidefontaine, Brebotte et Grosne ainsi qu'une première tranche de création de réseau,	2 025 000 €
- réparation de la seconde vis de relevage de la station d'épuration de Grandvillars,	50 000 €
- réhabilitation du poste de refoulement rue du Four à Chaux à Beaucourt,	70 000 €
- la refonte de la télégestion des sites d'assainissement (mutualisation avec service des eaux).	40 000 €

Les recettes 2019 – 6 718 000 euros

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont envisagées :

- de provision aux amortissements,	790 000 €
- pour les opérations patrimoniales,	250 000 €
- de virement depuis la section de fonctionnement,	700 000 €
- pour les restes à réaliser,	881 000 €
- pour les immobilisations en cours	100 000 €

Des aides de l'Agence de l'Eau sont attendues notamment pour les travaux :

-la mise en séparatif du quartier des Fonteneilles à Beaucourt 87 000 €

-la création d'une station d'épuration pour Froidefontaine, Brebotte, Grosne 630 000 €

-la réhabilitation de la station d'épuration de Beaucourt avec augmentation du bassin d'orage 600 000 €

La perception de DETR est estimée à 180 000 euros (mise en séparatif du quartier des Fonteneilles et première tranche de travaux à Florimont).

Un emprunt de 2 500 000 euros est proposé pour prendre en charge les travaux. Cet emprunt couvrira les deux projets principaux (stations d'épuration de Froidefontaine/Brebotte/Grosne et Beaucourt) qui s'étaleront sur 2019-2020.

La planification définie lors du schéma d'investissement de 2015 est respectée.

☛ **L'excédent de l'année 2019 est de 64 000 €.**

	Budget 2019	Résultat 2018	Tous exercices confondus
Fonctionnement	-796 000	877 000	81 000
Investissement	64 000	0	64 000
Total	-732 000	877 000	145 000

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres décide :

- De prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire,
- D'adopter le Débat d'Orientation Budgétaire

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

Et publication ou notification le 11 MARS 2019

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT



Le Président
Christian RAYOT

